

# Les oppositions des propriétaires ont retardé presque tous les projets

Page 4

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4060 - Lundi 2 janvier 2017 - Prix : 10 DA

«Constituer un front interne et gagner les prochaines élections»

### Le FLN fixe ses objectifs et défend le bilan de 2016

Page 4

Pas moins de 39 morts dans un attentat à Istanbul

# Nouvel an meurtrier en Turquie

Page 2

## Les raisons d'une expulsion

Par Mohamed Habili

La décision prise par l'administration Obama de faire expulser trente-cinq diplomates russes pour leur interférence supposée dans l'élection présidentielle américaine est susceptible non pas d'une mais de deux interprétations. On peut d'une part y voir la réponse indignée des autorités américaines à l'immixtion d'une puissance étrangère dans une affaire purement interne. Et pas n'importe laquelle, par-dessus le marché, puisqu'il ne s'agit rien moins que de donner aux Etats-Unis un nouveau président. Les autorités concernées et tous ceux qui sont du même avis qu'elles, citoyens américains ou non du reste, privilégient cette explication, ce qui est fort compréhensible. Quant à savoir si elles-mêmes en sont vraiment convaincues, cela est une autre histoire. Même en concédant aux Russes un art incomparable en la matière, un savoir-faire, une habileté dépassant de loin celle des Américains, on a encore du mal à voir comment ils ont pu donner l'avantage à Donald Trump sur Hillary Clinton dans la course à la Maison-Blanche rien qu'en forçant le secret de quelques ordinateurs. Après tout leurs briseurs de codes ont pu avoir accès à des disques durs, ils n'ont pas pu s'insinuer dans les cerveaux des électeurs américains, pour les mettre sous contrôle et les faire agir comme des automates. Passe encore si le réseau informatique électoral américain était centralisé et à ce titre susceptible de faire l'objet d'une attaque extérieure unique. Mais on sait que ce n'est pas le cas.

Suite en page 3

## Carburants, immobilier, véhicules, taxes...

# Ce qui va changer en 2017



# Pouvoir d'achat

Chaque 1<sup>er</sup> janvier apporte son lot de nouveautés, d'augmentation de tarifs et d'entrée en application de mesures nouvelles sur le plan fiscal, sur les placements financiers ou plus simplement sur notre quotidien... 2017 n'échappe pas à la règle. [Lire page 3](#)



Réveillon 2017 sous haute surveillance

## Virée nocturne avec la police

Page 2



## Nouvel espace culturel à Alger «Le sous-marin» ouvre ses portes

Page 13

Pas moins de 39 morts dans un attentat à Istanbul

# Nouvel an meurtrier en Turquie

■ Au moment même où la Turquie fêtait son passage à la nouvelle année 2017, durant la nuit du samedi 31 décembre au dimanche 1<sup>er</sup> janvier, une attaque à main armée a été perpétrée contre une discothèque d'Istanbul. La fusillade a causé pas moins de 39 morts, dont au moins 16 étrangers, ainsi que 69 blessés dont 4 grièvement atteints. L'auteur de cette horreur est toujours recherché, d'après un communiqué publié par la présidence.

Par Yacine Djadel

Il était environ 01h15 du matin (heure locale) dans la ville d'Istanbul. Entre 700 et 800 personnes célébraient le passage à la nouvelle année dans l'une des discothèques très prisées de Turquie lorsqu'un assaillant armé d'un fusil d'assaut a surgi devant la boîte de nuit Reina, sur la rive occidentale d'Istanbul, et a ouvert le feu sur les personnes qui se trouvaient devant l'entrée, a raconté le gouverneur d'Istanbul. Dégâts en conséquence de ce terrible massacre a été pas moins de 39 morts, dont au moins 16 étrangers, ainsi que 69 blessés dont 4 grièvement atteints. L'auteur de cette horreur est toujours recherché, d'après un communiqué publié par la présidence. Côté algérien aucun ressortissant ne figure pour l'instant parmi les victimes, a souligné, dans une déclaration à l'APS, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Benali Cherif. Selon des témoignages de rescapés de l'attaque qui se sont confiés à certains médias se trouvant sur place, ce fut l'horreur à l'état brut. Des scènes de choc et de grande brutalité ont ainsi suivi les moments de passage à la nouvelle année faisant endeuiller la Turquie en ce début 2017. «J'ai dû pousser les corps des morts qui me tombaient dessus... ça criait à droite à gauche l'odeur de la poudre, voilà tout», a déclaré une femme rescapée encore sous le choc. «La seule chose que je sais c'est que j'ai vu un homme armé, il m'a tiré dans la jambe», a ajouté une autre victime ayant échappé au drame. Les autorités turques se sont vite rendu sur les lieux et toute la soirée les ambulances s'acheminaient vers les hôpitaux. Le ministre turc de l'Intérieur Süleyman Soylu a qualifié le carnage d'acte terroriste en déclarant que ce dernier est toujours en fuite. Le président turc Recep Tayyip Erdogan, quant à lui a affirmé que l'attentat qui a fait 39 morts dans une discothèque pendant la célébration du Nouvel an à Istanbul visait à semer le chaos dans le

pa y s . «Ils œuvrent pour détruire le moral du pays et semer le chaos en ciblant des civils avec de telles attaques haineuses», a déclaré M. Erdogan. C'est dire que l'année 2017 à peine entamée, plonge toute la Turquie dans le deuil et l'effroi. Des événements meurtriers qui rappelle-t-on, dont le pays a été plusieurs fois le théâtre ces dernières années. Par ailleurs, pour ce qui est des diverses réactions venant de la part de la communauté internationale en solidarité avec le peuple turc, des pays tels que les Etats-Unis, la France... ainsi que d'autres Etats, ont condamné fermement ces attaques terroristes perpétrées à Istanbul. Les autorités

algériennes, ont, elle aussi, réagi, et ce en condamnant dans les termes les plus forts ces terribles attentats, a affirmé le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif.

## L'Algérie condamne l'attaque d'Istanbul dans les termes les plus forts

Pour exprimer sa solidarité et son soutien avec la Turquie, l'Algérie condamne dans les termes les plus forts l'attaque terroriste perpétrée dans la nuit du Nouvel an à Istanbul, a indiqué dimanche le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif. «Cet acte abject prouve une fois de plus que le terrorisme sévit aveuglement et sans discernement dans le seul objectif d'attenter aux vies humaines innocentes, d'imposer la peur, de semer la désolation et de porter atteinte à la sécurité, à la stabilité et à la quiétude des sociétés et des peuples», a-t-il souligné.

Y. D.



Ph/D. R.

## Réveillon 2017 sous haute surveillance Virée nocturne avec la police

Les services de sécurité de la wilaya d'Alger étaient tous sur le pont le 31 décembre pour veiller sur le citoyen et assurer un bon passage vers la nouvelle année 2017, sans débordements. Pour eux aussi, la nuit du réveillon a été blanche. Leurs gyrophares ont tourné tout au long de la nuit. Tous étaient de garde pour assurer aux autres un réveillon et un premier jour de l'année en sécurité. Tous ont travaillé en ce week-end particulier, où les Algérois préféreraient être avec leurs familles ou leurs amis.

Comme chaque fin d'année, les services de sécurité mettent des dispositifs de sécurité impressionnants pour faire en sorte que la nuit du réveillon se passe dans les meilleures conditions.

Ainsi, la presse a été conviée à accompagner la police dans ses différentes interventions qui consistent en la vérification des personnes et automobilistes, au contrôle des différents coins sensibles. Lors de cette tournée la presse a constaté de visu une présence renforcée de la police. Présence renforcée de policiers, appuyés par des éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) et ceux de la compagnie d'intervention et de recherche qui ont été déployés pour assurer la sécurité des citoyens pour ce passage à la nouvelle année. Un plan national de sécurité et des mesures pré-



ventives englobant plusieurs endroits fréquentés par les citoyens ont été en place. Des zones urbaines aux stations de transport, passant par les axes routiers et les lieux publics, tous ont été renforcés par les éléments de la Sûreté nationale pour assurer la sécurité de ces derniers. Ce déploiement était visible sur les lieux de culte, des places publiques, des lieux de divertissement, des hôtels ainsi que des places fréquentées par les touristes. Les forces de police étaient aussi engagées dans la sécurisation des zones commerciales et des centres-villes. Des mesures de sécurité nécessaires et mises en œuvre pour des raisons de prévention. La sécurité était assurée aussi au niveau de plusieurs stations de transport telles que les aéroports, les ports, les gares routières et ferroviaires ainsi que le métro et le tram. Les points de

contrôle routier ont été renforcés également par des moyens techniques et des radars de contrôle de vitesse, a constaté la presse sur place. Aussi, les policiers assuraient pendant la fête une présence visible sur les réseaux routiers et intensifient leurs contrôles en matière de vitesse et d'infractions.

Selon le chef de la brigade motorisée de la wilaya d'Alger, le commissaire principal Mohamed Filali, les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont mobilisé près de 5 000 policiers. Ces mêmes services ont mobilisé d'importants moyens humains et matériels en rehaussant l'effectif sur le terrain, ajoute le commissaire principal. Des barrages fixes et mobiles étaient omniprésents sur le terrain. Ils ont procédé à des fouilles de véhicules et vérifications des identités, mais aussi pour dissuader les automobilistes contre la vitesse pour

minimiser au maximum les accidents de la route qui connaissent une hausse en cette période.

Premier bilan en attendant le bilan final de la nuit de 31 décembre : arrestation de jeunes au niveau de Zéralda pour conduite en état d'ivresse et vérification des documents, des véhicules et des voyageurs du métro et du tram.

## Ambiance morose dans la capitale

Côté ambiance, les fêtes de fin d'année semblent ne pas emballer les Algériens. La majorité d'entre eux ont préféré passer le réveillon chez eux. Ceux qui ont les moyens ont préféré passer le réveillon dans un autre pays tel la Tunisie, en Europe où tout simplement dans le Sud algérien. Certaines familles aisées ont opté pour les soirées organisées dans les grands hôtels ou restaurants avec un dîner dansant. Pour les autres, il ne reste que les centres commerciaux ou encore «les Sablettes», comme choix pour passer une soirée autour d'une pizza ou un simple dîner emporté.

C'est le côté Est de la capitale qui rafe la mise de l'affluence des citoyens, à cause des centres commerciaux, lieu de distraction pour les Algérois.

Louiza Ait Ramdane

Carburants, immobilier, véhicules, taxes...

# Ce qui va changer en 2017

■ Chaque 1<sup>er</sup> janvier apporte son lot de nouveautés, d'augmentation de tarifs et d'entrée en application de mesures nouvelles sur le plan fiscal, sur les placements financiers ou plus simplement sur notre quotidien... 2017 n'échappe pas à la règle.



Ph./D. R.

Par Meriem Benchaouia

Comme lors des précédentes années, des changements interviennent pour les consommateurs. En effet, un certain nombre de réformes, émanant du gouvernement, vont bousculer la vie des citoyens. Certaines vont même avoir des effets non négligeables sur leur pouvoir d'achat. Marquée par des augmentations assez sensibles, cette année sera une année très difficile pour les ménages algériens. L'immobilier, les carburants, en particulier le gasoil (diesel), la vignette automobile, les produits électroménagers... Tout coûtera plus cher après l'entrée en vigueur hier de la loi de finances 2017. Signé par le président Abdelaziz Bouteflika mercredi à l'issue du Conseil des ministres, le texte vient d'être publié dans le numéro 77 du « Journal officiel ». Comme il fallait s'y attendre, cela va changer radicalement la vie économique dans notre pays. Et pour cause, une hausse générale des taxes sera imposée aux Algériens. En effet, la LF 2017 prévoit notamment une hausse de plusieurs taxes, impôts et droits de timbre pour compenser partiellement la chute des recettes fiscales pétrolières budgétisées, attendues en baisse de 30% par rapport à 2016. Il s'agit notamment de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) qui passera de 17% à 19% pour le taux normal et de 7% à 9% pour le taux réduit. Cette hausse de la TVA, dont le produit alimente le budget de l'Etat à hauteur de 80% et les communes à hauteur de 20 %, permettra au Trésor public d'enregistrer une plus-value fiscale de 110 milliards de dinars (mds DA). Afin de se mettre en conformité avec l'introduction par les Douanes du nouveau tarif à 10 chiffres, la LF fixe la liste des biens et services soumis à la TVA à taux réduit (9%), qui contient 80 posi-

tions tarifaires. Mais dans la perspective de faire basculer certains produits et opérations soumis au taux réduit de la TVA vers le taux normal, un groupe de travail intersectoriel a été mis en place pour décider des produits concernés. Les conclusions de ce groupe seront finalisées en 2017.

## Immobilier

Dans le domaine immobilier, les revenus issus de la cession, par les particuliers, d'un immeuble bâti ou non bâti, sont soumis à l'impôt sur le revenu global (IRG) d'un taux fixé à 5%. Les plus-values issues de la cession d'un immeuble détenu pour plus de 10 ans sont toutefois exclues de cette imposition. La location des habitations à usage individuel est soumise à un nouveau taux d'IRG à 10% alors que le taux de 7% demeure applicable aux revenus provenant de la location des habitations à usage collectif. Le taux de 15% demeure quant à lui applicable aux revenus provenant de la location de locaux à usage commercial ou professionnel ainsi que pour la location à usage d'habitation conclue avec des sociétés. Il est précisé que le locataire et le bailleur sont solidaires pour le paiement de cet impôt. La loi supprime l'exonération en matière d'IRG/locatif pour les locations aux étudiants et décide une augmentation de la taxe sur les permis immobiliers relatifs aux permis de construire et certificats de conformité. Ainsi, le tarif du permis de construire passe d'une fourchette actuelle

d 1 875 DA-50 000 DA à une fourchette de 3 000 DA-75 000 DA pour les constructions à usage d'habitation et passe de 50 000 DA-150 000 DA à 75 000 DA-225 000 DA pour les constructions à usage commercial ou industriel. Les tarifs des certifi-

cats de conformité passent à leur tour d'une fourchette de 1 000 DA-12 000 DA à une fourchette de 1 500 DA-18 000 DA pour les constructions à usage d'habitation et de 6 000 DA-20 000 DA à 9 000 DA-30 000 DA pour celles à usage commercial ou industriel.

## Nouvelle hausse des taxes des prix des carburants

La LF 2017 prévoit l'augmentation des tarifs actuels de la Taxe sur les produits pétroliers (TPP) de 1 à 3 DA/litre respectivement pour le gasoil et les trois types d'essence. La TPP de l'essence super et sans plomb sera de 9 DA/l au lieu de 6 DA actuellement (soit une hausse de 50%), et celle de l'essence normale passera à 8 DA/l au lieu de 5 DA actuellement (+60%) alors que la TPP sur le gasoil passera à 2 DA/l au lieu de 1 DA actuellement (+50%). Ainsi, le prix de vente en détail de l'essence normale sera de 32,47 DA/litre (+14,11% par rapport au prix actuel), celui du super à 35,49 DA/litre (+12,94%), celui de l'essence sans plomb à 35,08 DA/litre (+13,08%) et du gasoil à 20,23 DA/litre (+7,85%), selon la LF. Le relèvement de la TPP, dont le produit est affecté au budget de l'Etat, permettra au Trésor d'encaisser une plus-value de 42,49 mds DA dont 30,36 mds DA pour la seule TPP et 12,13 mds DA pour la TVA, car toute hausse des prix engendre automatiquement une hausse des produits de la TVA.

## Tabac, produits électroménagers, timbres et véhicules

Pour permettre au Trésor d'encaisser 20 mds DA supplémentaires, la taxe intérieure de consommation (TIC), composée d'une partie fixe et d'un taux pro-

portionnel, est à son tour augmentée pour certains produits dits «de luxe». Le tabac a été également surtaxé par la loi de finances 2017. Dès cette année, la taxe sur les tabacs bruns passe de 1 040 à 1 240 DA le kilogramme. La TIC passe ainsi pour la partie fixe de 1 260 DA/kg à 1 760 DA/kg pour le tabac blond et à 2 470 DA/kg pour les cigares alors que le taux proportionnel de cette taxe reste inchangé à 10% pour chaque paquet de cigarettes.

La TIC augmente par ailleurs à 30% pour d'autres produits de luxe comme les véhicules tout-terrain et les cylindrées supérieures à 2000 cm<sup>3</sup> et inférieures à 3000 cm<sup>3</sup>. La loi institue également une Taxe d'efficacité énergétique (TEE), applicable aux produits importés ou fabriqués localement fonctionnant à l'électricité, au gaz et aux produits pétroliers, ce qui permettra au Trésor public d'encaisser pas moins de 10,7 mds DA (9,2 mds DA en TEE et 1,5 mds DA en TVA). Pour ce qui est des droits de timbre, il s'agit de l'introduction d'une «procédure accélérée» qui permet de délivrer le passeport biométrique dans un délai maximum de cinq jours de la date de dépôt de la demande, contre le paiement d'un timbre de 25 000 DA pour le livret de 28 pages et de 60 000 DA pour celui de 48 pages. Une nouvelle taxe est instituée sur les pneus neufs importés ou fabriqués localement, fixée à 10 DA par pneu destiné aux véhicules lourds et à 5 DA par pneu destiné aux véhicules légers. Ces recettes sont destinées à financer les communes et la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales à hauteur de 40%, le Fonds national de l'environnement à hauteur de 35%, le centre national de la sécurité routière à 15% et le Fonds national du patrimoine culturel à 10%.

M. B.

## LA QUESTION DU JOUR

### Les raisons d'une expulsion

suite de la page Une

Ce n'est d'ailleurs pas cela qui est reproché aux Russes. Ce dont on les accuse explicitement, c'est seulement d'avoir piraté le système informatique du seul parti démocrate, c'est-à-dire du parti dont la candidate a perdu l'élection. Or si les hackers russes avaient réellement pu commettre cette effraction, ce ne pouvait être que dans l'intention de faire en sorte que ce soit l'adversaire de Hillary Clinton, c'est-à-dire Bernie Sanders, de remporter la primaire. Auquel cas ils auraient lamentablement échoué, du moment que c'est Clinton qui avait obtenu l'investiture. Bien entendu, quand les Russes ne se seraient rendu coupable que de cela, les autorités américaines seraient encore en droit de réagir à leur endroit avec la rigueur dont vient de faire preuve l'administration sortante. Seulement, celle-ci ne prend prétexte du piratage supposé du réseau démocrate que pour suggérer que c'est la présidentielle dans son ensemble qui s'en trouve faussée. Cela bien sûr elle se garde de le dire sans ambages, mais c'est bien à la remise en cause de l'élection tout entière qu'elle s'emploie, et cela depuis l'annonce de ses résultats, c'est-à-dire dans la nuit du 8 au 9 novembre. La décision d'expulsion peut très bien s'inscrire dans cette perspective. On peut même aller plus loin et dire que le parti démocrate est déjà tout occupé à créer les conditions d'un procès en destitution de Trump dans les meilleurs délais. Si cela ne tenait qu'à lui d'ailleurs, s'il disposait dès à présent d'une majorité suffisante au Congrès, le plus probable est qu'il essaierait de faire en sorte que Trump ne prenne même pas ses fonctions. Et tant pis si cela n'est jamais arrivé dans l'histoire des Etats-Unis. Comme ils n'ont pas cette majorité, les démocrates, dont le président sortant est l'un d'eux, comptent sur le rejet de Trump par l'establishment républicain pour l'isoler sur la scène, avant d'en appeler à sa destitution. N'oublions pas que dans le discours même où elle reconnaissait sa défaite, Hillary Clinton a tenu à annoncer à ses supporters qu'ils n'attendraient pas longtemps avant de la voir repartir à la conquête de la Maison-Blanche.

M. H.

Tizi-Ouzou/Développement socio-économique de la wilaya

# Les oppositions des propriétaires ont retardé presque tous les projets

■ Le wali de Tizi Ouzou, Mohamed Bouderbali, est longuement revenu sur les différents programmes de développement socio-économique, samedi dernier, au cours d'une émission spéciale diffusée par la radio locale.

Par Hamid Messir

Les oppositions restent la principale cause qui retarde la concrétisation de presque l'ensemble des projets dont la wilaya a bénéficié, selon le tableau dressé par le chef de l'exécutif. Les projets de logements, transports, alimentation potable en eau potable, investissement privé, acheminement du gaz naturel et de bien d'autres secteurs sont confrontés à ces oppositions parfois «à tort» de leurs auteurs. Ce qui retarde le rythme de réalisation de ces projets.

## Foncier industriel

Depuis son arrivée, il y a moins d'un semestre, il a soutenu avoir réussi à lever de nombreuses contraintes même si certaines perdurent encore, notamment celles liées à la concrétisation de la zone industrielle de Souamaa, dans la daïra de Mekla (25 km à l'est de Tizi Ouzou). Celle-ci s'inscrit dans le cadre du renforcement du foncier industriel de la wilaya. Un palliatif a été trouvé à ce problème en créant des zones d'activités au profit des communes de Draa El-Mizan, d'une superficie de 21 ha, de Fréha (50 ha), de Timizart, (36 ha) et Tizi Ghennif (24 ha). Sur le même registre, le wali de Tizi Ouzou a relevé, en revanche, la concrétisation de 73% des projets d'investissement implantés sur les zones d'activités existantes de la wilaya de Tizi-Ouzou. Il a précisé que sur un total de 593 projets devant être lancés au niveau de 16 zones d'activités de la wilaya, et dont des lots de terrain ont été attribués à des investisseurs, seuls 159 ont vu le jour 20 ans après cette attribution. Mohamed Bouderbali a assuré, à ce propos, qu'une opération d'assainissement de cette situation est lancée par ses services avec la priorité d'amener ces promoteurs à concrétiser leurs projets en les accompagnant dans la levée des contraintes, si elles existent. Dans le cas contraire, ces lots de terrain seront récupérés pour les attribuer à d'autres. Toujours au chapitre de l'investissement privé, le wali de Tizi Ouzou, qui estime que celui-ci est la condition sine qua non de tout développement de la wilaya, a annoncé la tenue d'une «rencontre avec l'ensemble des investisseurs de la wilaya, afin de débattre des contraintes qu'ils rencontrent et voir comment les prendre en charge», en plus de la création d'une commission de wilaya chargée du suivi des projets d'investissement portés par des promoteurs privés confrontés à des difficultés afin de les mettre en œuvre en tenant des

réunions hebdomadaires. Par la même occasion, il a lancé un appel aux investisseurs natifs de la région mais installés ailleurs à venir investir dans la wilaya.

## Stade de 50 000 places livré fin 2017

Abordant le secteur de la Jeunesse et des Sports, le wali de Tizi Ouzou a annoncé la livraison du plus grand projet dont la wilaya de Tizi Ouzou a bénéficié ces dernières années, à savoir le stade de 50 000 places de Boukhalfa avant la fin de l'année 2017, tout en exprimant son souhait que celui-ci soit inauguré le 5 juillet prochain avec une note pessimiste compte tenu du faible taux d'avancement. Il a indiqué que le taux global de l'avancement de ce projet est de 65%, alors que le montage de la charpente est entamé.

## 130 000 logements attribués à la wilaya depuis 2014

Le secteur du logement connaît également des retards, selon un état des lieux fourni par Mohamed Bouderbali qui souligné que Tizi Ouzou a bénéficié d'un programme de quelque 130 000 logements, tous programmes confondus, depuis 2014, avec 81 000 aides dans le

cadre de l'habitat rural, 27 000 pour le logement social locatif, 10 000 LPA et 7 800 AADL. Le wali s'est engagé à lancer tous les programmes en souffrance, comme les 13 000 sociaux participatifs et les 1 460 AADL, avant mars 2017. Il n'a pas manqué de relever que quelque 4 000 bénéficiaires de l'aide à l'habitat rural ne se sont toujours pas présentés pour prendre la seconde tranche synonyme de non lancement de leurs habitations.

## Téléphérique, ligne ferroviaire Tizi Ouzou-Thénia et pénétrante autoroutière

Les projets du secteur des Transports, comme la pénétrante reliant Tizi Ouzou à l'autoroute Est-Ouest, le téléphérique de la ville de Tizi Ouzou et la liaison ferroviaire Tizi Ouzou Thénia, confrontés aux oppositions, accusent d'énormes retards dans la réalisation comme d'ailleurs les opérations inscrites au titre du secteur des Ressources en eau, telles que les barrages de Souk Telatha, Bounachi et Zaouia. Dans le domaine de la santé dans la wilaya de Tizi Ouzou, le wali a relevé le retard dans la réalisation du centre anti-cancer de Draa Ben Khedda, mettant en avant des problèmes d'ordre technique



Le wali de Tizi Ouzou

eu égard à la complexité des travaux et avançant le délai de fin 2017 pour sa livraison.

## 78% de pénétration en gaz naturel

L'approvisionnement en gaz naturel des populations de Tizi Ouzou reste l'un des programmes qui ont considérablement avancé ces dernières années, de l'avis de Mohamed Bouderbali, relevant que le taux de pénétration est passé de 30%

en 2010 à 78% en 2016. Il a précisé que seules les communes de Zekri, Akkerou et Ait Chafaa ne sont pas encore raccordées au réseau de gaz car elles devraient être alimentées par le gazoduc venant de la wilaya de Béjaïa, sinon les autres communes sont au moins partiellement alimentées en cette source d'énergie.

H. M.

«Constituer un front interne et gagner les prochaines élections»

## Le FLN fixe ses objectifs et défend le bilan de 2016

En ce début 2017, le Front de libération nationale annonce ses objectifs pour cette nouvelle année portant, d'une part, sur la constitution d'un «front interne» en lançant des consultations avec des partis, la société civile et des personnalités et, d'autre part, «gagner» les prochaines élections.

Dans un communiqué rendu public samedi sur son site officiel à l'occasion de la nouvelle année, le vieux parti dit «assumer sa responsabilité complète» concernant la mobilisation et la sensibilisation pour affronter les défis qu'attend le pays pour cette nouvelle année. A ce propos, le FLN revient sur la concrétisation de ce qui est appelé «front interne puissant», en affirmant que le parti à contacter toute les forces vivantes, dont des partis, des associations, la société civile et des personnalités. Selon la même source, il y a eu «un écho important» à l'appel du président de la République concernant la constitution d'un «front intérieur solide», appel qu'il avait lancé à travers son message écrit adressé à l'occasion du 62e anniversaire de la guerre de Libération

nationale. Selon le FLN, le «front interne» vise à faire face à plusieurs défis, dont la préservation de la sécurité du pays, son unité, les citoyens, les biens, la stabilité et le développement économique et social. Le FLN souligne que l'Algérie est aujourd'hui «stable et en sécurité» et soutient les mesures prises l'année dernière à travers, notamment, le vote de plusieurs projets de loi au niveau du Parlement, soulignant que «les réalisations de 2016 ne peuvent être cachées au peuple», selon la même source. Le FLN juge «positif» le bilan de 2016, estimant que malgré le contexte économique «difficile» l'Etat a maintenu la politique de soutien social envers ceux à revenu limité et les catégories «vulnérables». Concernant l'année 2017, elle sera, selon le FLN, celle du travail et du renforcement des capacités économiques pour faire face aux chocs externes et à des «tentatives de déstabilisation». L'ex-parti unique dit «continuer ses responsabilités nationales, du fait qu'il est parti majoritaire et première force politique en Algérie et a le soutien fort du chef de l'Etat, président du

parti» à travers l'accompagnement de son programme, et travailler pour la «réussite» des prochaines élections et les «remporter avec aisance». A cet effet, le FLN invite les partis politiques à faire de ce rendez-vous une fête pour la démocratie et la concurrence loyale et un nouveau départ afin de faire face aux défis actuels dans le cadre de la «nouvelle Constitution». Pour rappel, dans le cadre de son initiative pour la constitution d'un «front intérieur solide», le SG du FLN a rencontré, mercredi dernier à Alger, le SG du Mouvement El-Islah, Filali Ghouini. A cette occasion, Ghouini a qualifié cette rencontre de «particulière», estimant qu'«un consensus national avec une large base populaire constitue la meilleure solution pour prendre en charge les problèmes posés». Il a appelé à «renforcer le front interne pour éviter au pays tous les dangers qui le guettent». Ould Abbès avait indiqué que les deux partis ont en commun la ligne nationale visant la constitution d'un front national pour faire face aux dangers extérieurs qui guettent le pays et concrétiser le contenu du message du

Président Bouteflika, à l'occasion du 1<sup>er</sup> Novembre dernier, qui avait affirmé la nécessité de construire un front intérieur solide, estimant que l'Algérie «est visée par son ennemi traditionnel». Il a appelé «à la prudence et à la vigilance face à toutes les tentatives visant à déstabiliser le pays». A u p a r a v a n t , Ould Abbès avait rencontré l'ancien président du MSP, Bouguerra Soltani. Le SG du FLN s'est dit prêt à rencontrer d'autres personnalités, à l'instar du SG du RND, Ahmed Ouyahia, et du président du MSP, Abderrezak Mokri. Parlant des prochaines élections, Ould Abbès a averti que «l'achat des consciences lors des prochaines élections ne sera pas toléré et toute personne suspecte sera exclue du parti». Il a soutenu que «les listes seront établies sur la base du choix et l'approbation des citoyens et non pas sur la base de l'argent», se disant déterminé à «combattre la corruption et le blanchiment d'argent au sein du parti, des pratiques étrangères au FLN».

Nacera C.

Face à la crise

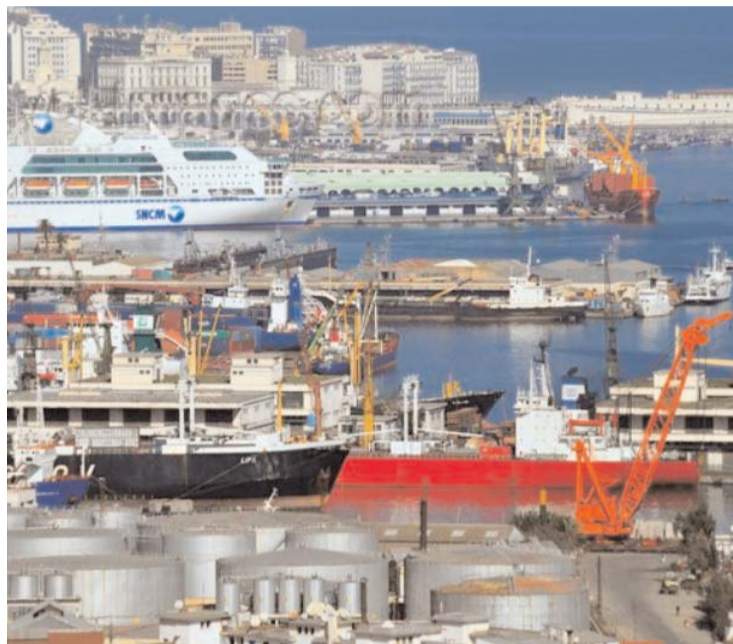
# Les efforts du gouvernement tournés vers le commerce extérieur

■ Crise oblige, les efforts des pouvoirs publics se sont focalisés, particulièrement en 2016, sur le commerce extérieur dans le but de réguler les importations et de diversifier les exportations.

Par Salem K.

Le secteur du commerce a été marqué, dès le début de l'année écoulée, par la mise en œuvre du dispositif des licences d'importation, une mesure décidée pour réduire la facture d'importation et relancer la production nationale dans un contexte économique difficile caractérisé par un recul drastique des revenus des exportations dans le sillage de la chute des cours du brut. Grâce à cette réglementation qui a concerné, dans une première phase, les véhicules, le ciment portland gris et le rond à béton, l'Algérie a pu économiser six milliards de dollars par rapport à l'année 2014 durant laquelle les importations de ces trois produits avaient enregistré un pic. Ces produits ciblés par le régime des licences relèvent de marchés généralement spéculatifs, peu transparents et ayant donné lieu à des transferts illicites de devises, explique-t-on. Au total, 225 licences d'importation ont été attribuées par la commission interministérielle chargée de la délivrance de ces documents au titre de l'année 2016, dont 40 licences pour l'importation de véhicules. Le contingent initial d'importation des véhicules avait été fixé à 152 000 unités avant

d'être réduit finalement à 98 374 unités, pour clôturer l'année 2016 avec une facture d'importation d'un milliard de dollars. Par comparaison, les importations avaient atteint 265 523 unités en 2015 pour un montant de 3,14 milliards de dollars, et 417 913 unités en 2014 pour un coût de 5,7 milliards de dollars. La diversification des exportations a aussi été au centre des préoccupations du gouvernement alors que les exportations hors hydrocarbures ne dépassent pas les 3% de la totalité des exportations, sachant que la majorité de ces ventes hors hydrocarbures est constituée de dérivés pétroliers. La volonté de la promotion des exportations, devenue ainsi une priorité, s'est traduite par l'installation d'une cellule de suivi des opérations d'exportations et de prise en charge des contraintes rencontrées par les exportateurs. Plus encore, un groupe de réflexion a été mis sur pied auprès du Premier ministre aux fins d'examiner les propositions et recommandations émanant de cette cellule. Un certain nombre de préoccupations a été soulevé, dans le cadre des réunions de cette cellule, par les exportateurs, et ce, en lien notamment avec la réglementation de change, les formalités et procédures douanières, les



PH. &gt; D. R.

mesures incitatives visant à promouvoir les exportations et les difficultés relatives à la logistique.

## Mesures phare de la Banque d'Algérie pour soutenir les exportateurs

Parmi les décisions essentielles prises dans ce cadre, figurent le rallongement par la Banque d'Algérie (BA) des délais de rapatriement de devises à 360 jours au lieu de 180 jours, et

la suppression de son accord préalable pour le paiement en devises des factures d'importation des matières premières par ces opérateurs. C'est dans ce sens que les banques ont été instruites par la Banque centrale d'autoriser le règlement financier des opérations d'importation de matières premières, sous le régime d'admission temporaire pour perfectionnement actif, sans l'accord préalable de la Banque d'Algérie lorsque l'opérateur règle sa facture avec ses propres devises.

## Poursuite de la lutte contre le marché informel

Dans le cadre de la poursuite des opérations d'éradication des marchés informels, environ 75% de ces derniers ont été supprimés durant le premier semestre de 2016, soit 1 027 marchés sur les 1 368 sites recensés à l'échelle nationale.

Sur les 49 600 intervenants dans ces marchés illicites, 21 132 ont été réinsérés dans de nouveaux marchés de proximité autorisés.

Cependant, suite aux mesures de restrictions budgétaires prises par le gouvernement afin de rationaliser les dépenses, des mesures de gel de projets de marché couverts, qui devaient d'être destinés à la résorption du commerce informel, ont été décidées.

Les pouvoirs publics ont alors décidé de geler la réalisation de 189 marchés couverts et d'annuler 12 autres à travers le territoire national.

Ces 201 gels et annulations, enregistrés par les services du ministère du Commerce au 30 juin dernier, représentaient 69% des projets de réalisation de 291 marchés couverts au titre du plan quinquennal 2015-2019.

S. K./APS

## Produits importés

# L'étiquetage en langue arabe officiellement permis sur le territoire national

L'étiquetage obligatoire en langue arabe des produits importés est officiellement permis sur le territoire national, sauf pour les produits alimentaires préemballés périssables, selon une instruction du ministre du Commerce Bakhti Belaïb, publiée sur le site web du ministère. «L'instruction a pour objet de permettre aux opérateurs économiques de réaliser l'étiquetage en langue arabe sur le territoire national au niveau de leurs locaux ou dans les installations spécialisées

d'une entreprise tierce», lit-on dans cette instruction adressée aux directeurs du commerce de wilaya. Cette mesure vise à réduire les coûts à l'importation, de développer un nouveau segment d'activité sur le marché national (société de marquage, codage et étiquetage industriel) et de protéger le pouvoir d'achat des citoyens, selon la même source. L'étiquetage en langue arabe des produits importés, obligatoire depuis 2009, était réalisé dans le pays de l'exportateur. La non-appli-

cation de cette mesure entraînerait le renvoi de la marchandise vers le pays expéditeur, une situation engendrant un coût en devises qui pèse sur l'économie nationale. Selon la nouvelle instruction, l'opérateur procède à l'étiquetage des mentions obligatoires, en langue arabe sur une surface libre de l'emballage du produit et ce, par un procédé admis en la matière de manière visible, lisible et indélébile. Les produits concernés par cette mesure feront l'objet d'une admission sur le territoire

national en vue de leur étiquetage, un procès-verbal de retrait temporaire est établi par l'inspection aux frontières et ce, sur la base d'un engagement de l'importateur qui sera joint au dossier de demande d'admission. Ces opérations doivent être réalisées dans un délai d'un mois à compter de la date de notification et de l'autorisation d'admission et du procès-verbal de retrait temporaire du produit. Ce délai peut être prorogé de 15 jours par le directeur de wilaya du Commerce territo-

rialement compétent. Dès la fin de l'opération d'étiquetage, une autorisation de libre disposition du produit est délivrée à l'importateur par les services du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes concernés. Les dispositions de cette instruction ne s'appliquent pas aux produits alimentaires préemballés périssables. «En tout état de cause, ce procédé ne doit en aucun cas altérer la qualité intrinsèque du produit», avertit l'instruction.

Safia T.

## Le dollar américain gagnant en 2016

# La livre sterling la grande perdante

Afin 2016, le dollar américain aura enregistré sa quatrième année consécutive de hausse face à un panier de référence composé d'autres grandes devises, contrairement à la livre anglaise qui était la grande perdante de l'année en raison du Brexit. L'indice du dollar, qui mesure l'évolution du billet vert face à six autres grandes monnaies, a progressé en effet de 3,8% sur l'ensemble de 2016. Sa hausse a même dépassé 7% sur

le seul quatrième trimestre, et plus de 3,5% depuis le 8 novembre, jour de l'élection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis, qui fait espérer aux cambistes un plan de relance budgétaire susceptible de profiter à la devise américaine. La perspective d'une poursuite de la hausse des taux de la Réserve fédérale a également contribué à la hausse. Plusieurs analystes voient ce mouvement se poursuivre en 2017 même s'ils ne peuvent exclu-

re tout risque de retournement de tendance en raison des interrogations sur l'attitude de la future administration Trump vis-à-vis de la vigueur du dollar. «Beaucoup de choses vont dépendre de la manière dont évoluent la présidence Trump et l'économie chinoise», estime un expert. En fin d'année, l'indice du dollar a perdu 0,3% à 102,37, s'éloignant du plus haut de 14 ans touché le 20 décembre à 103,65. La devise américaine a néanmoins gagné 0,29% face au

yen à 116,87 mais il enregistre sur 2016 sa première baisse annuelle en cinq ans face au yen (-3%). L'euro, lui, a gagné 0,25% sur la séance face au dollar, remontant à 1,0515, mais il perd 3,2% sur l'ensemble de l'année, sa troisième baisse annuelle d'affilée. Mais la grande perdante de 2016 reste évidemment la livre sterling, qui a chuté de 16,4% face au dollar, sa plus mauvaise performance depuis 2008, conséquence du vote du 23 juin pour la sortie du

Royaume-Uni de l'Union européenne. Autres monnaies sanctionnées en 2016, le peso mexicain a perdu près de 21% face au billet vert et le yuan chinois 7%. Le peso a souffert de la proposition de Donald Trump de bâtir un mur à la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis et de sa volonté de remettre en cause certains accords commerciaux. Le yuan, lui, a été affecté par le ralentissement de l'économie chinoise.

R. E.

Babar

# Le désert de Khenchela transformé en un immense champ de céréales

■ A Khenchela, dans la région de Babar, le grand désert du sud de la wilaya, a été transformé en un immense champ de céréales produisant près de 73% de la récolte céréalière globale de la wilaya au cours de la saison agricole 2015-2016.

Par Hatem D.

Également appelée Sahara de Khenchela ou encore Sahara des Nememcha, cette région, qui s'étend sur 392 810 hectares, a permis la récolte de 649 000 quintaux de céréales dont 561.000 quintaux de blé dur représentant une valeur totale de 2,7 milliards DA, indique le chef du service production et soutien technique à la direction des services agricoles (DSA), Ahmed Hamzaoui. Cette production a été obtenue sur 25.000 hectares, soit à peine 24% de la surface totale consacrée à la culture de céréales dans la wilaya évaluée à 100 000 hectares, note la même source.

## Perspectives prometteuses pour la filière céréalière

Pour Saïd, un jeune trentenaire habitant la commune de Babar, la volonté de multiplier les efforts de production bute sur deux principales entraves. La première est liée au déficit en électrification agricole et la seconde au problème de transport qui se pose lors de l'acquisition des semences et fertilisants et au moment de l'écoulement de la récolte. Filière stratégique,

la céréaliculture a connu l'attribution depuis 2011 de 2 000 arrêtes de concession de mise en valeur, parallèlement aux opérations publiques d'ouverture de pistes agricoles et d'extension du réseau d'électricité aux périmètres agricoles, souligne le directeur des services agricoles, Ahmed Lebrara. 20% des 3 149 forages exploités dans cette région ont été foncés grâce au soutien public, en plus de l'aide pour l'acquisition d'équipements d'irrigation économes en eau, d'engins agricoles, de semences et de fertilisants, précise ce responsable. L'objectif fixé pour cette région est d'y porter la récolte de céréales à deux millions de quintaux d'ici à 2019 par le renforcement du soutien technique public, l'élargissement de la surface agricole, la généralisation des systèmes d'irrigation économes en eau et la formation de la main d'œuvre spécialisée dans le Centre d'excellence aux métiers de l'agriculture et d'industrie agroalimentaire de Kais, souligne M. Lebrara. L'accroissement des capacités de stockage de céréales de la région Sud de la wilaya, qui sont actuellement limités à 180.000 quintaux, évitera le déplacement par les producteurs de leurs récoltes sur de longues distances, affirme le même respon-



Ph. &gt; D. R.

© T. Ouhmane et Y. Kouzmine - 2008 et 2009

sable, soutenant que l'encouragement des investissements agricoles exige le renforcement du réseau électrique et le désenclavement des périmètres. La DSA, assure son responsable, veille également à la concrétisation des opérations structurantes du programme intégré de développement de cette région engagé en 2013 au profit des agriculteurs locaux dont 1.800 jeunes et qui mobilise 35 milliards DA.

## Des investissements publics pour booster la production céréalière

Visant à booster la filière, deux importants projets d'investissements publics ont été ainsi engagés dans la wilaya par la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS), affirme son directeur Allaoua Zouraghi. Le premier projet porte sur la réalisation, confiée à une entre-

prise chinoise, d'un complexe de stockage de céréales d'une capacité de 300 000 quintaux. Cet investissement qui mobilise un montant de 200 millions DA permettra de résoudre définitivement le problème de stockage de céréales, assure ce même responsable. Le second projet concerne également la réalisation d'un autre complexe de traitement et de stockage des céréales, prévu dans la commune de Remila, et dont la réception est attendue pour «le début de l'année 2017». Ce projet, affirme-t-on, devra consolider définitivement les capacités de stockage de la wilaya de Khenchela et lui permettre d'emmagasiner la totalité de sa production céréalière localement. Depuis 2008, la région de Babar occupe la première place à l'échelle nationale en termes de rendement moyen à l'hectare qui y atteint 30 quintaux et croît jus-

qu'à 60 quintaux dans certaines exploitations agricoles.

H. D./APS

## M'sila Plus de 200 nouvelles serres-tunnels mises en exploitation

PLUS de 200 nouvelles serres-tunnels ont été mises en exploitation au cours de l'année 2016 dans la zone sud du Hodna, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). Les nouvelles serres sont concentrées pour la plupart, dans des régions éloignées ou dans d'anciennes exploitations agricoles situées dans les communes de Boussaâda, Mohamed-Boudiaf à Oued Chaïr, Bensrouf, Zarzour et de Sidi M'hamed, a précisé la même source. Les services agricoles ont rappelé, dans ce contexte, que le nombre de serres exploitées a quintuplé en dix ans à travers les différentes régions de la capitale du Hodna pour atteindre actuellement les 3 000 unités contre les 250 recensées en 2008. La superficie consacrée à la plasticulture a, pour sa part, considérablement augmenté, passant de cinq hectares en 2008 à plus de 300 hectares actuellement, a-t-on encore noté, expliquant cette évolution par «les aides accordées aux producteurs» et «l'accompagnement technique au titre des multiples campagnes de vulgarisation». Les responsables du secteur agricole, espèrent toutefois voir cette évolution «accompagnée» par l'introduction de spécialités liées à la plasticulture dans l'offre du secteur de la formation professionnelle, affirmant que cette démarche est en mesure de «valoriser» un secteur névralgique dans la capitale du Hodna et permettra d'ouvrir des horizons prometteurs aux jeunes qui résident dans des zones à vocation agricole.

S.O.

Khenchela

## Plus de 8 300 logements tous types confondus distribués en 2016

Au total, 8 320 logements, toutes formules confondus, ont été distribués à travers la wilaya de Khenchela en 2016 a déclaré le chef de l'exécutif local, Hamou Bekouche. Au cours d'une rencontre avec la presse au forum de la radio régionale de Khenchela, M. Bekouche a considéré que la wilaya de Khenchela était parmi les wilayas «leaders» dans le domaine de l'habitat, avec le parachè-

vement et la distribution des programmes inscrits à son indicatif. Il a, dans le même contexte, ajouté que ce total de près de 9 000 unités de logement répartis à travers les communes de Khenchela est presque l'équivalent du nombre distribués pendant les dix dernières années. Il a également ajouté que le TOL (taux d'occupation par logement) a atteint dans la wilaya de Khenchela quatre

personnes alors que la moyenne nationale dépasse cinq personnes par logement affirmant que des efforts sont déployés pour améliorer «les performances» dans le secteur de l'habitat rappelant à l'occasion que Khenchela était la première wilaya qui a parachevé et distribué des logements de la formule AADL 2, en novembre dernier.

R.R.

El Tarf

## Annulation de plus de 900 contrats d'emploi en 2016

La direction de l'emploi de la wilaya d'El Tarf a annulé des contrats d'emploi pour 908 jeunes, en 2016, dans le cadre d'une opération d'assainissement, a-t-on appris auprès de ces services. Ces annulations ont eu lieu pour diverses raisons, dont 609 pour double emploi et 187 pour absentéisme, a précisé la même source, précisant que cette opération d'assainissement est en cours pour «débusquer» les indus bénéficiaires des différentes formules inscrites dans le dispositif d'aide à l'emploi. Les

efforts consentis par les services d'emploi ont permis, au 30 novembre dernier, à 687 jeunes de bénéficier de contrats d'insertion des diplômés (CID). 1 191 autres ont bénéficié de contrats de formation professionnelle (CIP) et 39 jeunes ont décroché des contrats de formation-insertion (CFI). Près de 1 917 de ces contrats d'emploi ont concerné le secteur économique, 8 086 autres le secteur administratif, a relevé la même source. Le nombre de contrats d'emploi pour 2016 a atteint 11 881,

signalant «une sensible régression» par rapport à 2015 durant laquelle le nombre de contrats a été de l'ordre de 13 619. S'agissant des propositions d'emploi relevées à ce jour, la même source a indiqué à fait état de 3 341 demandes introduites dans le cadre du système classique et 866 dans le secteur public. Par ailleurs, 585 demandes ont été recensées dans le secteur privé étranger et 1 890 autres dans le secteur privé national. Mettant en relief l'impact de la nouvelle méthode

de travail soutenue par le logiciel "Wasit", la même source a indiqué que, ce logiciel, fonctionnel depuis le mois de mars 2015, a considérablement facilité le traitement des dossiers des postulants tout en garantissant efficacité et transparence. Le nouveau système d'information Wasit, lancé en 2015 est destiné à moderniser les services de l'ANEM (Agence nationale de l'emploi) en assurant un meilleur traitement des demandes et offres d'emploi, rappelle-t-on.

Lydia O.

Maroc

# Le chef de l'Istiqlal présente «ses excuses» à la Mauritanie

■ Le secrétaire général du plus ancien parti politique du royaume avait déclaré au cours d'un meeting, le 24 décembre, que la Mauritanie «était une terre marocaine».

Par Halim T.

**H**amid Chabat, secrétaire général de l'Istiqlal, parti politique le plus ancien du Maroc, a présenté ses excuses à la Mauritanie pour le «malentendu» provoqué par ses déclarations sur ce pays qui ont suscité l'embarras diplomatique à Rabat et un début de crise avec Nouakchott. L'ancien maire de Fès a présenté ses excuses «au président, au gouvernement et au peuple mauritaniens», dans un éditorial paru jeudi 29 décembre en une du journal *Al Alam*, l'un des organes de presse du parti. L'Istiqlal, ou «Parti de l'indépendance» en français, est une formation politique historique au Maroc, héros de la lutte pour l'indépendance contre le colonisateur français. Ce parti nationaliste, conservateur, a longtemps dominé la vie politique marocaine, avant d'entamer depuis 2011 un lent déclin, pour arriver en troisième position aux législatives d'octobre 2016. Le 24 décembre, M. Chabat avait déclaré au cours d'un meeting

que la Mauritanie «était une terre marocaine», ressuscitant l'idée du «Grand Maroc», élaborée par l'Istiqlal et longtemps défendue par ce parti. Selon cette thèse, le Maroc s'étendait avant l'indépendance en 1956 jusqu'au fleuve Sénégal, Tombouctou et une partie de l'ouest algérien. Les déclarations de M. Chabat s'inscrivaient dans «un contexte historique passé et révolu», a tenté de justifier jeudi le texte. «Ses propos ont été sortis de leur contexte», a expliqué à l'AFP le porte-parole de l'Istiqlal, Adil Benhamza.

## Relations distendues

Devant la levée de boucliers à Nouakchott, le ministère marocain des Affaires étrangères avait condamné les «déclarations irresponsables et dangereuses» de M. Chabat, tandis que le roi s'est entretenu par téléphone avec le président Mohammed Ould Abdelaziz pour «dissiper tout malentendu». Cet incident intervient alors que les relations se sont distendues ces dernières années entre les deux pays, en



Ph : DR

particulier autour de la question du Sahara occidental. Le Maroc tente par ailleurs d'obtenir sa réintégration au sein de l'Union africaine (UA). L'affaire pourrait avoir également d'importantes conséquences dans la vie politique intérieure marocaine. L'Istiqlal, et M. Chabat en particu-

lier, est un allié-clé du PJD, parti islamiste vainqueur des législatives d'octobre. Son chef, le Premier ministre Abdelilah Benkirane, tente depuis trois mois sans succès de former un gouvernement de coalition. La présence de l'Istiqlal, désormais fragilisé, au sein de cette future

coalition est l'un des principaux enjeux et motif de blocage des négociations. **H. T./AFP**

## Mauritanie Le gouvernement revendique le pétrole découvert à Saint-Louis

**VA-T-ON VERS** un conflit entre le Sénégal et la Mauritanie à cause des gisements de pétrole et de gaz découverts aux larges des côtes de Saint-Louis ? Tout porte à le croire. En effet, selon certaines informations, le président mauritanien Abdel Aziz croit dur comme fer que cet or noir, découvert aux confins entre les deux pays, se situe dans son territoire. Une revendication dont il a fait part aux autorités sénégalaises qui font tout pour ne pas ébruiter l'affaire. D'après des médias mauritaniens, le président Macky Sall qui a été saisi par son homologue fait la sourde oreille, se disant plus préoccupé par la crise en Gambie. Le site Cridem, note à ce propos : «Une prétention qui irrite et préoccupe le chef de l'Etat sénégalais Macky Sall, qui cherche à savoir comment il pourra convaincre son homologue et voisin du nord, que Saint-Louis, ancienne capitale de l'ex-Afrique occidentale française, relève bien du territoire de son pays». D'ailleurs, certains ont vu un lien entre cette revendication mauritanienne et l'émissaire envoyé en Gambie par le président Abdel Aziz. Le différend qui n'est pas pour le moment rendu public risque pourtant d'atterrir sur la table de Dame Justice. D'ailleurs, du côté mauritanien, on annonce qu'une plainte a déjà été déposée. **R. M.**

Libye

## L'armée a entrepris de «nettoyer» le sud du pays

**L'**armée libyenne dirigée par le général Khalifa Haftar a lancé depuis quelques jours une opération qui vise, selon l'armée, à «nettoyer le Sud libyen de toutes les milices et les groupes terroristes qui menacent la sécurité de la Libye et du Tchad», a déclaré Ahmed al-Mismari, porte-parole de l'armée libyenne. Sécuriser le Sud pour atteindre Tripoli. C'est la stratégie annoncée par le général Khalifa Haftar. Après une série de frappes aériennes visant des bases militaires où des milices islamistes en tous genres se sont barricadées, y compris la milice de Misrata, l'armée a pris possession de plusieurs lieux stratégiques, à al-Jofra, Barak al-

Chati, Sebha. Des hommes de confiance, des généraux désignés par le général, sont maintenant chargés de tenir et d'administrer ces villes. Selon un porte-parole de l'armée, cette «opération va s'étendre aux autres villes du Sud pour les nettoyer».

## Une rébellion tchadienne bombardée

Parallèlement, l'aviation du général Haftar a bombardé mercredi 28 décembre, pour la seconde fois ce mois-ci, les positions d'une rébellion tchadienne qui s'est installée dans cette zone au sud de la Libye. Mahamat

Mahdi Ali, qui dirige le Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (le FACT) le confirme : «Aujourd'hui, c'est clair : Haftar, par la voix de son porte-parole, a confirmé qu'ils nous bombarderaient, et nous sommes une rébellion contre Idriss Déby. Ce qui fait qu'Haftar et Idriss Déby aujourd'hui mènent le même combat contre nous. Il est en train de rendre service à Idriss Déby, souligne-t-il. Nous ne sommes pas pour un camp contre un autre camp». Si Haftar est l'allié évident du Tchad, le FACT est accusé d'être l'allié des Misrati, ce qui justifie leur bombardement, du point de vue de l'armée libyenne. **T. B./Agences**

Tunisie

## Le gouvernement affirme détenir et surveiller 800 personnes revenues des zones de conflit

**L**e gouvernement tunisien a assuré avoir emprisonné et placé sous surveillance 800 personnes accusées de terrorisme après leur retour de zones de conflit depuis 2007, selon des sources médiatiques. Le ministre de l'Intérieur, Hédi Majdoub, avait révélé la semaine dernière que 800 Tunisiens soupçonnés d'activité terroriste étaient déjà rentrés et affirmé que les autorités détenaient «toutes les informations sur ces individus». La Tunisie compte plus de 5 000 ressortissants dans les rangs d'organisations terroristes à l'étranger, notamment en Irak, Syrie ou encore en

Libye, selon le groupe de travail de l'ONU sur l'utilisation de mercenaires. Pour le gouvernement tunisien, ils seraient moins de 3 000. Les 800 personnes évoquées par le ministre de l'Intérieur représentent tous ceux qui sont revenus depuis 2007, a précisé vendredi le porte-parole du gouvernement Iyad Dahmani, en référence à la guerre qui faisait déjà rage en Irak. Parmi ces 800 individus, certains sont en prison, d'autres en assignation à résidence ou sous stricte surveillance, a ajouté M. Dahmani. Le Premier ministre tunisien, Youssef Chahed, a affirmé la veille que «l'Etat tunisien n'a

signé aucun accord sur le retour des terroristes et que la position du gouvernement est claire: il n'est pas favorable à leur retour des zones de tension». «Ceux qui reviendront seront immédiatement arrêtés dès leur arrivée sur le territoire tunisien et seront jugés. Et la loi antiterroriste sera appliquée contre eux», a-t-il ajouté.

## Démantèlement d'une cellule terroriste à Bir Lahfey et Sidi Bouzid

Une cellule terroriste, active à Bir Lahfey et Sidi Bouzid, vient d'être démantelée par l'unité

d'enquête et de recherche de la Garde nationale dans la région, a rapporté l'agence de presse tunisienne TAP citant le ministère de l'Intérieur. «Les quatre membres de la cellule, âgés entre 30 et 35 ans, ont reconnu avoir prêté allégeance à Daech (organisation terroriste autoproclamée Etat islamique (EI/Daech) et fait l'apologie du terrorisme», a précisé le ministère. Le ministère public a ordonné de placer en garde à vue les quatre suspects et de les traduire en justice pour «appartenance à une organisation terroriste», ajoute la même source. **D. Y./APS**

Irak

# Les civils fuient les combats à Mossoul

■ Les tirs d'armes automatiques fendent l'air, un hélicoptère mitraille des jihadistes et, transis par la peur, des femmes et des enfants courent pour échapper aux balles. Les rues boueuses de Mossoul, au nord de l'Irak, sont devenues un champ de bataille que les civils tentent de fuir à tout prix.



Ph. &gt; D. R.

D'autres, téméraires, inconscients ou résignés, préfèrent se calfeutrer chez eux et déployer un drapeau blanc sur la façade de leur maison pour bien montrer qu'ils ne veulent pas être mêlés aux combats que se livrent les forces irakiennes et les jihadistes du groupe État islamique (EI) pour le contrôle de la deuxième ville d'Irak. Dans ce quartier de l'est de Mossoul, la bataille a repris

de plus belle jeudi, lorsque l'armée et la police ont lancé la deuxième phase de leur opération destinée à reconquérir la ville aux extrémistes sunnites qui l'occupent depuis juin 2014.

Des enfants ont mis tout ce qu'ils pouvaient dans des sacs en plastique qu'ils portent sur le dos. Une femme sanglote tout en rejoignant une impressionnante cohorte de civils. Ils se dirigent vers des autocars peints aux

couleurs de la police qui les emmèneront en lieu sûr.

«Il y avait plus de familles» vendredi, constate le lieutenant-colonel Hicham Abdulkadhim de la force d'intervention rapide du ministère de l'Intérieur, qui coordonne les mouvements de civils.

Les ONG craignent que la féroce bataille de Mossoul n'entraîne le déplacement de plus d'un million de civils. Depuis le début de l'offensive le 17 octobre, environ 120 000 personnes ont quitté leur foyer.

Dans les rues résonnent le claquement des armes et le bruit des explosions. La force d'intervention rapide progresse vite mais doit faire preuve de la plus grande prudence. Car l'Ei envoie des kamikazes se faire exploser

contre les soldats et policiers au volant de véhicules bourrés d'explosifs. Un Humvee de l'armée équipé de missiles antichar a justement pour tâche de viser les voitures piégées. Il travaille en binôme avec un bulldozer chargé d'ériger des buttes en terre pour arrêter les kamikazes dans leur élan.

Les hélicoptères survolent la ville et ouvrent le feu épisodiquement sur les jihadistes qui leur répondent à coups de dérisoires tirs de pistolets et d'armes automatiques. Des civils curieux ouvrent leurs portes pour en savoir plus, mais ils sont vite rabroués par les soldats qui les somment de rester cloîtrés chez eux. Les dangers sont légion, des frappes aériennes aux tirs

d'artillerie en passant par les roquettes. Mais ceux qui décident de rester chez eux aident aussi les troupes dans leur avancée. «Il y a une voiture piégée derrière la mosquée», lance un policier qui tient l'information d'habitants du quartier. De son Humvee, un soldat se met alors à scruter les rues à la recherche du véhicule, mais ne trouve rien. Une nouvelle colonne de civils s'extirpe du quartier voisin. Les jihadistes «nous ont mis dehors», raconte Karama Attiyah, un air d'effroi sur le visage. «Ils se cachent chez nous», explique-t-elle. Les membres de la force d'intervention rapide dirigent les civils vers un bâtiment où flotte un drapeau blanc.

Puis, brusquement, au constant vacarme des armes automatiques succède un calme tout relatif. Les forces progouvernementales ont atteint leur objectif à la pointe nord du quartier.

Pour les civils restés chez eux, l'angoisse cède le pas et certains sortent dans la rue. Là, aucun soldat ne vient leur intimer de se calfeutrer.

Des enfants, fous de joie, font le «V» de la victoire. Une petite fille agite un drapeau irakien dessiné à la main. «C'est la première fois que nous sortons depuis trois jours», dit Hasna Yassin. «Je me sens revivre».



## Points chauds

Soutien

Par Fouzia Mahmoudi

Les dernières semaines de Manuel Valls à son poste de Premier ministre ont été assez tendues et marquées par son attaque frontale et brutale de François Hollande, celui-là même à qui il jurait quelques mois auparavant encore sa loyauté et un soutien à toute épreuve. Et Manuel Valls devait-il s'attendre à ce que le président de la République le soutienne, lui, dans l'espoir de voir les socialistes remporter cinq nouvelles années à la France, malgré ses propres manquements ? Ainsi, François Hollande, apprend-on dans «Le Monde», pourrait même ne pas voter à la primaire de la gauche, du moins au premier tour : il est en effet en déplacement au Chili et en Colombie du 21 au 24 janvier. Le quotidien mentionne également que «consigne a été donnée de refuser toutes les demandes d'interview d'ici au 29 janvier, date du second tour de la primaire». Et de citer un conseiller : «S'il avait voulu peser dans la primaire, il se serait présenté. Le président ne s'engagera pas pour un candidat». Pour le moment il semblerait que le chef de l'État français ne songe qu'à réussir sa sortie. Non sans rancœur vis-à-vis de Manuel Valls qui a rendu ses derniers mois si difficiles jusqu'à le pousser à se retirer : «Il pense toujours qu'il aurait pu gagner la primaire s'il avait été soutenu», explique une source anonyme. Tandis qu'une autre source assure qu'«on se rend compte que ce n'était pas lui le problème, même si on lui a tout mis sur le dos». Même analyse dans «Le Télégramme». Dans son éditorial, Hubert Coudurier croit savoir que le Président en veut plus à Valls qu'à Emmanuel Macron. Et de souligner quant à lui «la petite perfidie des derniers jours où le président laisse entendre benoîtement qu'il se serait retiré pour laisser une chance à son camp, à travers son Premier ministre, d'être au second tour de la présidentielle. Mais que le résultat ne serait pas concluant». Quant à Bernard Cazeneuve donc, qui fut un fidèle ministre de l'Intérieur de Manuel Valls et qui a pris sa place à Matignon, fait savoir dans le Journal d'hier que lui non plus ne soutiendra aucun candidat lors de cette primaire. Motif : il lui faut «consacrer toute son énergie au gouvernement du pays et ne pas se laisser distraire». «Je suis chef de la majorité et garant de son unité par-delà les primaires. Cela m'oblige à une certaine réserve», explique le nouveau Premier ministre. Qui ne fera campagne que pour une seule cause : celle du «bilan du quinquennat» : «Il me paraît tout à fait illusoire de prétendre gagner l'élection présidentielle en menant une campagne qui le dénigrerait». Un argument qui ressemble par ailleurs à une défense du bilan de François Hollande et non de Manuel Valls. Ce dernier, qui espérait décoller dans les sondages, ne bénéficie pas de l'élan populaire dont ses autres soutiens ambitionnaient qu'il bénéficierait et se retrouve surtout sans le soutien de la hiérarchie officielle qui lui aurait grandement facilité sa campagne. F. M.

## Corée du Nord

### «Dernières étapes avant le test d'un missile»

La Corée du Nord en est aux «dernières étapes avant le test d'un missile balistique intercontinental», a affirmé hier le leader nord-coréen, Kim Jong-Un, dans son discours de Nouvel An. «Nous en sommes aux dernières étapes avant le lancement test d'un missile balistique intercontinental», a insisté le chef de l'État nord-coréen dans un message de 30 minutes diffusé à la télévision, affirmant que Pyongyang «a acquis le statut de puissance nucléaire» en 2016. La Corée du Nord est désormais «une puissance militaire de l'Orient que même le plus puissant des enne-

mis ne pourra toucher», a insisté Kim Jong-Un. Un haut responsable américain de la Défense expliquait le mois dernier que la Corée du Nord avait effectivement réussi à équiper un missile d'une tête nucléaire et à le lancer, mais est pour l'instant incapable de le faire rentrer de l'espace pour atteindre une cible. La déclaration du leader nord-coréen pourrait être une façon «de faire pression sur (le futur président américain) Donald Trump», a estimé Kim Yong-Hyun, spécialiste de la Corée du Nord à l'université Dongguk de Séoul. «C'est une façon de dire,

si les États-Unis poursuivent leur politique de pression sur la Corée du Nord, celle-ci effectuera un essai de missile intercontinental dans les mois qui viennent», a-t-il estimé. Kim Jong-Un, sans faire référence nommément à Donald Trump, a appelé les États-Unis à «prendre la décision ferme de cesser leur politique anachronique d'hostilité envers la Corée du Nord». Washington a maintes fois déclaré qu'il n'était pas question que la Corée du Nord devienne une puissance nucléaire. M. Trump n'a pas clairement exprimé sa position sur le sujet.

## Annoncée par le président Keïta

### «Conférence d'entente nationale» au Mali en mars

Une «conférence d'entente nationale» sera organisée en mars 2017 au Mali, a annoncé son président Ibrahim Boubacar Keïta à l'occasion du Nouvel an, indiquant parmi ses priorités l'application de l'accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger, signé en mai-juin 2015. «Un jalon important dans la réhabilitation de la cohésion sociale et du vivre ensemble au Mali sera posé avec la tenue au mois de mars 2017 de la conférence d'entente nationale», a affirmé le président Keïta dans

un message à la nation. «Ainsi que cela est spécifié dans l'accord pour la paix et la réconciliation, cette conférence doit permettre un débat approfondi entre les composantes de la Nation malienne sur les causes profondes du conflit» dans le nord du Mali, a-t-il expliqué. L'accord de paix, conclu après de longues négociations à Alger, a été signé en mai-juin 2015 par le gouvernement malien et des groupes politico-militaires. Le président Keïta a reconnu que le processus connaissait «des

retards». «Ceux-ci ne sont toutefois pas le fait du gouvernement du Mali», a-t-il assuré. Avec la «conférence d'entente nationale», a précisé Ibrahim Boubacar Keïta, c'est «à un exercice décisif pour notre devenir que sont conviés sans exclusive» les Maliens. Il a dit fonder «un très grand espoir sur les échanges qui vont s'instaurer et sur les conclusions» de la rencontre, qui doit notamment adopter «une charte pour la paix, l'unité et la réconciliation».

G. H.





Nouvel espace culturel à Alger

# «Le sous-marin» ouvre ses portes

■ Un nouvel espace dédié aux arts et aux expositions picturales, baptisé «Le sous-marin», a été inauguré vendredi à Alger par une installation alliant le pop-art et la poésie melhoun.

Par Adéla S.

Situé au boulevard Krim Belkacem à Alger, «Le sous-marin» qui fonctionne désormais comme galerie d'exposition, dispose d'autres espaces, en cours d'aménagement, pour accueillir un café littéraire, un studio de post production cinématographique et un espace de projections et de rencontres.

Ce nouvel espace vise à offrir un endroit culturel de proximité dans la capitale, ouvert sur tous les arts, dont la vocation est d'abriter des projets artistiques novateurs et des ateliers de formation accessibles à un large public, indique l'un des initiateurs du projet, Yacine Tegua.

Si la partie galerie a déjà été inaugurée, les initiateurs travaillent actuellement en collaboration avec des artistes de l'École des beaux-arts et des architectes afin d'aménager les

extensions de cet espace.

A cette occasion, l'artiste plasticien pop-art «El Moustach», Hichem Gaoua de son vrai nom, a exposé l'intégralité de ses œuvres, déjà très connues sur les réseaux sociaux, une série de portraits numériques décalés d'artistes et de personnalités historiques dans différents thèmes.

Dans une première série, l'artiste propose des portraits décalés et réactualisés, réalisés sur ordinateur, de célèbres artistes algériens comme Amar Ezzahi, Kamel Messaoudi, El Hachemi Guerouabi, Himoud Brahimi, ou encore Othmane Bali.

Outre ces figures de la musique algérienne, l'artiste a tenu à rendre hommage à sa manière aux hommes de culture assassinés lors de la décennie noire à l'instar de l'écrivain, poète et journaliste Tahar Djaout, de l'homme de théâtre Abdelkader Alloula, ou des chanteurs Hasni Chakroun et Lounes Matoub.



El Moustach rend également hommage à plusieurs personnalités historiques comme Hassiba Ben Bouali, Ali Ammar, Larbi Ben M'hidi, Didouche Mourad ou encore Mohamed Boudiaf, des portraits basés sur des photos connues et présentées avec une touche contemporaine propre à l'artiste.

A la croisée des chemins entre la bande dessinée, la peinture et le dessin sur ordinateur,

l'artiste a également réalisé des affiches de spectacles ou des illustrations pour des campagnes de sensibilisation à la protection de l'environnement ou à la réhabilitation de la valeur du travail dans la société.

Pour cette installation, le plasticien était accompagné d'un musicien électronique qui a revisité les plus grands succès de quelques artistes représentés dans l'exposition ainsi que du

poète de melhoun Abdelmadjid Arab qui a déclamé plusieurs de ses textes.

Inaugurée vendredi, cette exposition est ouverte aux visiteurs jusqu'au 7 janvier au nouvel espace «Le sous-marin» qui devrait accueillir en janvier prochain d'autres expositions et des ateliers cinéma en collaboration avec des associations culturelles et caritatives.

A. S./APS

## Tissemsilt

### Forte affluence aux Journées du rire et du monologue

Les troisièmes Journées du rire et du monologue, clôturées samedi à la maison de la culture «Mouloud-Kacim-Nait-Belkacem» de Tissemsilt, ont drainé plus de 4 000 spectateurs, a-t-on appris du commissaire de cette manifestation culturelle.

En marge de la cérémonie de

clôture de cette manifestation, Mohamed Dahel a indiqué que les établissements culturels qui ont abrité des activités dans le cadre de cet événement, ont enregistré une forte affluence, surtout des enfants, soit une moyenne de 500 à 800 spectateurs par spectacle.

D'intenses démarches sont

déployées par la direction de wilaya de la culture pour officialiser les Journées du rire et du monologue comme manifestation nationale lors de la 4<sup>e</sup> édition prévue l'année prochaine, partant de la grande affluence sur les représentations et la présence des noms célèbres de la chanson et de la comédie, a indi-

qué la même source.

La cérémonie de clôture des Journées du rire et du monologue a été marquée par une comédie présentée par la coopérative de wilaya «El Ghouroub» des arts, suivie d'un hommage aux troupes artistiques participantes.

Ce rendez-vous culturel de

cinq jours, initié par la direction de la culture, a été marqué par des représentations théâtrales, des sketches et des activités artistiques, animés par des troupes locales à la maison de la culture de Tissemsilt et aux centres culturels de Khemisti, Sidi Slimane et Boukaid.

Racim C.

## Rencontre

### Appel à la création de la fondation «D' Abou El-Kacem Sâadallah»

Les participants au 1<sup>er</sup> Colloque sur le «D' Abou El-Kacem Sâadallah, sa vie et ses œuvres», tenu samedi à El-Oued, ont appelé à la création d'une fondation pour l'histoire et la pensée du défunt.

A cette occasion, le président du Haut Conseil à la langue arabe, Salah Belaid, a affirmé que la future fondation aura pour mission prioritaire la mise en valeur du legs culturel et intellectuel et des contributions du défunt D' Abou El-Kacem Sâadallah dans les domaines de l'histoire, la littérature et la poésie. Les participants à cette conférence qui a eu pour cadre le centre culturel de la

ville de Guemmar, ont évoqué, par ailleurs, le rôle grandiose du défunt dans l'écriture de l'Histoire de la glorieuse guerre de Libération nationale, d'une part, et la fondation d'une méthode ancrée dans la recherche scientifique, d'autre part.

Le D' Mohamed Saïd Aguiieb, de l'Université d'El-Oued, a dans son intervention, indiqué que «l'homme de lettre historien», comme nommé par ses pairs dans le monde arabe, est l'une des figures ayant contribué à l'écriture de l'Histoire de l'Algérie et ce, à travers son livre «Le mouvement national algérien» et d'autres ouvrages ser-

vant de références académiques par excellence.

Pour sa part, le D' Abderrahmane Torki, de l'Université d'El-Oued, a relevé que le défunt Abou El-Kacem Sâadallah a enrichi la bibliothèque algérienne d'un précieux référent historique.

Les participants ont, au terme de cette conférence d'une journée, initiée par la bibliothèque principale d'El-Oued, témoigné unanimement que le défunt était l'une des éminentes personnalités de la réforme sociale et religieuse, aussi bien en Algérie que dans le monde arabe.

Né à Guemmar (wilaya d'El Oued), le 1<sup>er</sup> juillet 1930, le défunt a commencé ses études à la Zitouna (Tunisie), entre 1947 et 1954. Il étudia le Coran, la religion, la langue arabe et le Fikh.

D' Abou El-Kacem Sâadallah publia ses premiers écrits dans la revue *El-Bassaïr*, organe de l'Association des Oulémas musulmans algériens.

Il obtient un diplôme de magister en 1962 au Caire (Egypte) et un doctorat en histoire moderne et contemporaine en 1965 à l'Université du Minnesota (Etats-Unis). Il maîtrisait plusieurs langues, outre l'arabe.

R. C.

Saïda

### Formation de 30 jeunes à l'écriture théâtrale

UNE TRENTAINE de jeunes de Saïda ont bénéficié d'une session de formation en écriture théâtrale qui a pris fin samedi à la maison de la culture «Mustapha-Khalef» du chef-lieu de wilaya.

Ces jeunes intéressés par le 4<sup>e</sup> art ont été initiés, trois jours durant, aux règles et principes fondamentaux d'écriture d'un texte dramatique, selon un membre de l'association culturelle «El Kentas», Djamel Ghaoui.

Le conseiller dramatique du théâtre régio-

nal de Mascara, Smail Soufi, encadreur des stagiaires, a indiqué que cette session a été marquée par des cours théoriques sur les techniques d'écriture du texte théâtral.

Ces jeunes, a-t-il ajouté, seront suivis ensuite par Internet au mois de janvier prochain pour leur permettre de développer l'écriture d'un texte théâtral.

K. L.

## AGENDA CULTUREL

Galerie Seen Art (156 Lotissement El-Bina, Dély Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 7 janvier 2017 : Exposition «Alger, je te vois» de l'artiste Rachid Djemaï.

Galerie des Ateliers Bouffée d'art (résidence Sahraoui, Ben Aknoun, Alger)

Jusqu'au 7 janvier 2017 : Exposition collective d'arts plastiques par les artistes Valentina Ghanem, Djazia Cherrih, Naïma Doudji, Djahida Houadef, Guita, Adane, Chegrane, Bourdine, Zerarti, Hioun, Belbahar, Zoulid, Dahel, Youcef Hafid et Djeflal.

Galerie d'art Dar El-Kenz (Lot Bouchaoui 2, Numéro 325, Chéraga, Alger)

Jusqu'au 5 janvier 2017 : Exposition «Symphonie picturale» de l'artiste Souhila Bel Bahar.

Institut français d'Algérie 19 janvier :

Joyce Jonathan, la dernière sensation de la musique française, sera en représentation en Algérie



Commissariat du Festival national du théâtre amateur

# Le Festival de Mosta se prépare à... Mila

■ Le commissariat du Festival national du théâtre amateur de Mostaganem (FNTAM) a organisé mardi, à la maison de la culture M'barek-El-Mili de Mila, une rencontre régionale, en préparation de la prochaine édition de ce festival, en présence des représentants des troupes amateurs de l'est du pays.

Par Adéla S.

**S**elon le commissaire du FNTAM, Mohammed Nouari, cette rencontre régionale, initiée dans l'optique de préparer au mieux le cinquantième du FNTAM prévu pour 2017, vise à poser les jalons et à fixer les objectifs des prochaines éditions du festival. De son côté, le directeur artistique du festival, Mohammed Boudouane, a indiqué que cette rencontre qui constitue une première du genre, a permis de débattre des problématiques inhérentes au FNTAM et des conditions de soutien au théâtre amateur dans ses dimensions pratique et académique. Cette journée a également offert l'occasion aux participants de traiter de la réalité du terrain vécue par ces troupes théâtrales, déplorant «la marginalisation et le manque de

considération» dont sont victimes bon nombre de comédiens amateurs. Toujours dans le cadre de la préparation de la 50<sup>e</sup> édition du FNTAM, d'autres rencontres analogues à celle-ci seront prochainement organisées à Boudouaou (Boumerdès), Ouargla et Mascara. Par ailleurs, la ville de Mila accueillera durant le mois de mars prochain les éliminatoires de la prochaine édition du FNTAM pour les wilayas de l'est du pays. Fondé en 1967 sous l'impulsion du regretté Si El Djilali Benabdelhalim et d'anciens membres des Scouts musulmans, le Festival national du théâtre amateur de Mostaganem s'est érigé, au fil des éditions, comme une référence en la matière, devenant le rendez-vous incontournable des amoureux du 4<sup>e</sup> art.

A. S./APS



Box-office américain

## Plus de 300 millions de dollars pour le nouveau «Star Wars»

«**R**ogue One», le nouvel opus de la saga «Star Wars», a passé la barre des 300 millions de dollars de recettes au

box-office nord-américain, selon des chiffres définitifs de la société Exhibitor Relations.

Près de 40 ans après la sortie

de «La Guerre des Etoiles», «Rogue One» a amassé durant les quatre jours du week-end de Noël 96,1 millions de dollars aux

Etats-Unis et au Canada, ce qui porte le total à 318 millions de dollars pour sa deuxième semaine à l'affiche.

«Rogue One» est le premier film dérivé («spin off») de la célèbre saga et retrace la mission d'un commando de l'Alliance Rebelle pour récupérer les plans de l'Etoile noire, arme de destruction de l'Empire.

L. M.

Cinéma

## Mort de l'actrice américaine Carrie Fisher à 60 ans

**L**actrice américaine, Carrie Fisher, célèbre notamment pour le rôle de la princesse Leia dans la saga spatiale «Star Wars», est décédée mardi à Los Angeles des suites d'une crise cardiaque, à l'âge de 60 ans, a annoncé un porte-parole de la famille. «C'est avec une profonde tristesse que Billie Lourd

confirme la mort de sa mère adorée à 08h55 (16h55 GMT) ce matin», indique le porte-parole Simon Halls dans un bref communiqué. Carrie Fisher, dont le nom restera à jamais associé à son rôle de la princesse Leia dans «Star Wars» de George Lucas, avait souffert d'une crise cardiaque lors d'un vol entre

Londres et Los Angeles le 23 décembre. Elle avait été transportée d'urgence dans un hôpital de la ville dans un état grave. Dimanche encore sa mère, Debbie Reynolds, avait annoncé que sa fille se trouvait dans un état stable. Carrie Fisher n'avait que 19 ans quand elle a incarné la princesse de la rébellion

contre l'Empire aux côtés de Harrison Ford (Han Solo) et Mark Hamill (Luke Skywalker).

Elle était réapparue en décembre 2015 aux côtés de Han Solo et de Luc Skywalker dans le dernier volet de «Star Wars : Le réveil de la Force».

K. L.

Musique

## Moscou veut reconstituer les Chœurs de l'Armée rouge «au plus vite»

**L**a Russie a déclaré mardi souhaiter reconstituer «dans les plus brefs délais» les Chœurs de l'Armée rouge, dont plus de 60 membres ont péri dimanche dans le crash d'un avion de l'armée.

L'Ensemble Alexandrov (autre nom des Chœurs de l'Armée rouge) est endeuillé par

la perte d'environ un tiers de ses membres et de son directeur.

«J'estime nécessaire de mettre prochainement 70 appartements à la disposition de l'Ensemble Alexandrov pour que nous puissions reconstituer ce collectif dans les plus brefs délais», a indiqué le ministre russe de la

Défense, Sergueï Choïgou, espérant ainsi encourager les vocations lors d'une réunion diffusée par la télévision publique.

«Il faut organiser un concours et sélectionner les meilleurs pour qu'ils poursuivent les traditions glorieuses de l'Ensemble Alexandrov, l'ensemble principal des forces armées russes», a-t-il souligné.

L'avion militaire russe, qui se rendait à la base aérienne de Hmeimim, près de Lattaquié en Syrie avec 92 personnes à bord, parmi lesquelles 64 membres des Chœurs de l'Armée rouge, s'est écrasé dimanche peu après son décollage de la station balnéaire de Sochi (sud), sur les côtes de la mer Noire.

Les membres des Chœurs de l'Armée rouge devaient célébrer le Nouvel An en Syrie avec les soldats russes qui y sont déployés depuis septembre 2015.

L'avion transportait également neuf journalistes russes, deux hauts fonctionnaires civils et la responsable d'une organisation caritative en Russie, Elizavéta Glinka.

Racim C.

France

## Décès de Maurice Failevic, réalisateur français spécialiste des luttes sociales

**LE RÉALISATEUR** français de téléfilms et de documentaires sur des luttes sociales et des faits de société, Maurice Failevic, est décédé mardi à Paris à l'âge de 83 ans, a annoncé son entourage familial. Depuis 1962, Maurice Failevic a réalisé pour la télévision et le cinéma une cinquantaine de films récompensés par de nombreux prix en France et à l'étranger.

Son dernier téléfilm, «Jusqu'au bout», fiction inspirée d'un conflit dans une usine en liquidation judiciaire après la fuite des dirigeants,

a reçu le grand prix 2005 de la Société des auteurs dramatiques (SACD).

En 1971 et 1975, la Semaine de la critique du Festival de Cannes l'a récompensé pour «De la belle ouvrage», téléfilm sur la révolte d'un ouvrier dont la vie est bouleversée par un changement technique, et «Gouverneurs de la rosée», adaptation du roman de l'écrivain haïtien Jacques Roumain sur les planteurs de canne à sucre face à la modernité.

L. M.

### AGENDA CULTUREL

**Galerie d'art Aïcha-Haddad**

(84, rue Didouche-Mourad)

**Jusqu'au 30 décembre :**

Exposition de l'artiste peintre

Mohamed el Kamel

Zoughailech.

**Galerie Seen Art (156**

Lotissement El-Bina, Dély

Ibrahim, Alger)

**Jusqu'au 7 janvier 2017 :**

Exposition «Alger, je te vois» de

l'artiste Rachid Djemai.

**Galerie des Ateliers Bouffée**

d'art (résidence Sahraoui,

Ben Aknoun, Alger)

**Jusqu'au 7 janvier 2017 :**

Exposition collective d'arts

plastiques par les artistes

Valentina Ghanem, Djazia

Cherih, Naïma Doudji, Djahida

Houadef, Guita, Adane,

Chegrane, Bourdine, Zerarti,

Hioun, Belbahar, Zoulid, Dahel,

Youcef Hafid et Djefal.

**Galerie d'art Dar El-Kenz (Lot**

Bouchaoui 2, Numéro 325,

Chéraga, Alger)

**Jusqu'au 5 janvier 2017 :**

Exposition «Symphonie picturale»

de l'artiste Souhila Bel

Bahar.

**Institut français d'Algérie**

**19 janvier :**

Joyce Jonathan, la dernière

sensation de la musique française,

sera en représentation en Algérie

## Coup-franc direct

Des choix et des interrogations

Par Mahfoud M.

Le coach national a mis fin au suspense en rendant publique la liste des 23 joueurs qui défendront les couleurs nationales lors de cette CAN qu'abritera le Gabon dans les jours à venir. Ainsi, le sélectionneur des Verts a donné la liste que tout le monde attendait avec des surprises qui ont étonné plus d'un. La non convocation de Feghouli et Medjani reste une énigme pour ceux qui pensent que ces deux éléments peuvent encore rendre service aux Verts vu leur expérience et les sacrifices qu'ils ont consentis pour la sélection. Mais, d'aucuns pensent aussi que cela est logique étant donné que c'est le patron de la FAF, Raouraoua, qui a pris la décision de les écarter après ce qu'ils ont fait suite au match face au Cameroun qui s'était soldé sur le score de parité (1/1). On se souvient qu'il y a eu une révolte contre le sélectionneur national Rajevac qui a été accusé d'être derrière cet échec en raison des changements qu'il avait apportés au onze national et le fait qu'il avait écarté certains cadres à l'image, justement, de Feghouli et Brahimi qui ne figuraient pas dans le groupe qui avait affronté les Lions Indomptables. En tout cas, le coach national reste souverain et c'est lui qui sera pointé du doigt en cas d'échec, et à ce titre il devra prendre ses responsabilités.

M. M.

Zimbabwe

### Le sélectionneur Callisto Pasuwa vise les quarts de finale

LE SÉLECTIONNEUR de l'équipe zimbabwéenne de football, Callisto Pasuwa, a affirmé samedi qu'il visait les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon (14 janvier-5 février) qui verra les «Warriors» évoluer dans le groupe B avec notamment l'Algérie. «Notre objectif est de passer au deuxième tour. Nous devons jouer sur nos valeurs et décrocher le maximum de points pour y parvenir. Nous ne devons pas nous sous-estimer, nous devons faire confiance à cette équipe», a déclaré le coach dans un entretien accordé au quotidien local Newsday. Outre l'Algérie, le Zimbabwe, dont c'est la quatrième participation à la CAN, sera également opposé au Sénégal et à la Tunisie. «Je pense que nous avons du talent pour faire face à n'importe quelle équipe. Nous sommes en train de bien

nous préparer et je peux assurer nos supporters qu'on est capables d'aller loin dans le tournoi», a-t-il ajouté. Par ailleurs, le sélectionneur du Zimbabwe a regretté le forfait pour blessure du défenseur central Belssing Moyo (Maritzburg United/Afrique du Sud). «J'aurais aimé qu'il soit avec nous au Gabon. Je l'avais déjà quand je dirigeais l'équipe des U-23. Je regrette beaucoup son absence». Le coach zimbabwéen devait dévoiler hier la liste finale des 23 joueurs retenus pour la CAN-2017. Le Zimbabwe a fait match nul en amical face à la Côte d'Ivoire (0-0), composée de joueurs locaux, à Abidjan. Les «Warriors» auront un dernier test amical face au Cameroun le 10 janvier à Yaoundé, cinq jours avant leur entrée en lice dans la CAN face à l'Algérie au stade de Franceville.

Ligue 1 Mobilis

### Quatre clubs se prépareront à l'étranger

QUATRE clubs de la Ligue 1 algérienne de football ont prévu des stages à l'étranger à l'occasion de la trêve hivernale, alors que les douze autres pensionnaires de l'élite devraient se contenter de préparer en Algérie la deuxième partie de la saison, crise financière oblige. Le MC Alger, champion d'automne, et l'ES Sétif, quatrième au classement de la phase aller, vont séjourner en Espagne, où ils ont pris l'habitude ces dernières années de se préparer durant la trêve hivernale. Et si les deux formations se sont offertes ce privilège malgré ces temps de vaches maigres, c'est grâce à la contribution de leurs équipementiers respectifs qui ont pris en charge toutes les dépenses relatives aux deux stages. Pour leur part, l'USM Alger et le NA Hussein Dey,

qui ont terminé respectivement troisième et huitième la première manche du championnat, ont choisi d'effectuer leur stage hivernal en Tunisie. Les deux formations sont parmi les rares de l'élite à être épargnées par les problèmes financiers grâce à l'apport personnel de leurs présidents. Les autres équipes du premier palier vont recharger leurs batteries à domicile, à l'instar du MC Oran, le dauphin, qui effectuera un regroupement de dix jours à Oran. L'attitude cet hiver de la majorité des clubs algériens dans ce registre contraste complètement avec celle de l'été dernier lorsqu'ils s'étaient tous rués vers l'étranger pour affûter leurs armes en vue de la nouvelle saison.

## Equipe nationale Feghouli et Medjani écartés, quatre locaux dans la liste

Le sélectionneur de l'équipe nationale, le Belge Georges Leekens, a dévoilé samedi après-midi la liste des 23 joueurs qui prendront part à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon (14 janvier-5 février).

Par Mahfoud M.

Le fait notable de cette liste est l'absence du milieu de terrain Sofiane Feghouli (West Ham/Angleterre) et Carl Medjani (Leganes/Espagne), considérés comme des piliers des Verts mais en manque de temps de jeu actuellement en club. Toutefois, certains pensent que leur mise à l'écart est une forme de règlement de compte, puisque ces deux derniers sont considérés comme les principaux instigateurs de la révolte contre le sélectionneur Rajevac. Cette liste comprend, par ailleurs, quatre éléments évoluant en Ligue 1 Mobilis : les deux gardiens de but Malik Asselah (JS Kabylie) et Chamseddine Rahmani (MO Béjaïa) ainsi que les deux défenseurs de l'USM Alger Mohamed-Rabie Meftah et Mohamed Benyahia. C'est donc une bonne chose pour les locaux qui devraient pouvoir s'affirmer et prouver leur valeur. En outre, la convocation de certains éléments laissent de grandes interrogations, notamment celle de Cadamouro qui évolue en DII suisse et qui n'a pas vraiment les qualités requises pour figurer sur cette liste des 23. En tout cas, le coach de l'EN aura à répondre face à la presse ce lundi, lors de la conférence de presse, de ses choix. Les Verts entament aujourd'hui un stage préparatoire au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) qui s'étalera jusqu'au 12 janvier, jour de départ pour le Gabon. A la CAN-2017, l'Algérie évoluera dans le



La mise à l'écart de Feghouli, une surprise ?

groupe B, domicilié à Franceville en compagnie du Sénégal, de la Tunisie et du Zimbabwe. L'équipe nationale entamera le tournoi le 15 janvier face au

Zimbabwe avant de défier la Tunisie le 19 janvier puis le Sénégal le 23 janvier.

M. M.

#### Liste des 23 :

Gardiens de but : Raïs Ouahab M'bolhi (Antalyaspor/Turquie), Malik Asselah (JS Kabylie), Chamseddine Rahmani (MO Béjaïa)  
Défenseurs : Mokhtar Belkhit (Club Africain/Tunisie), Mohamed-Rabie Meftah (USM Alger), Aïssa Mandi (Real Bétis/Espagne), Hicham Belkaroui (Espérance de Tunis/Tunisie), Liassine Cadamuro (Servette Genève/Suisse), Mohamed Benyahia (USM Alger), Ramy Bensebaini (Stade Rennais/France), Faouzi Ghoulam (Naples/Italie), Djamel-Eddine Mesbah (FC Crotone/Italie)

Milieux de terrain : Adlène Guediouara (Watford FC/Angleterre), Saphir Taïder (Bologne FC/Italie), Nabil Bentaleb (Schalke 04/Allemagne), Mehdi Abeïd (Dijon FCO/France), Yassine Brahimi (FC Porto/Portugal), Rachid Ghezzal (Olympique lyonnais/France)  
Attaquants : Islam Slimani (Leicester City FC/Angleterre), Riyad Mahrez (Leicester City FC/Angleterre), Hissal El Arabi Soudani (Dinamo Zagreb/Croatie), Baghdad Bounedjah (Al Sadd/Qatar), Sofiane Hanni (RSC Anderlecht/Belgique).

## Soudani meilleur buteur des Verts en 2016

L'attaquant de Dinamo Zagreb (Croatie), Hissal Soudani, a terminé l'année 2016 comme meilleur buteur de la sélection algérienne de football avec quatre réalisations en seulement trois matchs joués. Soudani devance Islam Slimani, qui termine second sur le podium avec 3 buts, alors que Riyad Mahrez, Sofiane Feghouli et Saphir Taïder, ont signé deux

réalisations chacun. Soudani (29 ans) avait inscrit un but contre les Seychelles et le Cameroun, ainsi qu'un doublé face au Lesotho. Ses blessures à répétition l'avaient privé de certaines rencontres des Verts, dont la dernière en date devant le Nigeria (défaite 3-1 à Uyo) le 12 novembre dernier, dans le cadre de la 2<sup>e</sup> journée des éliminatoires de la Coupe du monde de 2018.

Le natif de Chlef a terminé également meilleur buteur de la phase aller du championnat de Croatie avec 10 réalisations. Soudani s'apprête à participer avec la sélection algérienne à la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) prévue au Gabon (14 janvier - 5 février). Il sera l'un des atouts majeurs de l'entraîneur national, George Leekens, dans ce tournoi.

Leicester City

### Slimani offre la victoire face à West Ham

L'attaquant international algérien de Leicester City, Islam Slimani, a été décisif samedi, lors la 19<sup>e</sup> journée du Championnat d'Angleterre de football, en marquant le but de la victoire contre West Ham (1-0). Une réalisation intervenue à la 20<sup>e</sup> minute de jeu, sur une passe

décisive de son coéquipier, Marc Albrighton. Il s'agit du cinquième but personnel de l'ancien belouizdadi en Premier League cette saison. Un précieux succès pour les Foxes dans la course au maintien, après un début de saison difficile, marqué par plusieurs revers, tant à l'extérieur

qu'à domicile. Côté West Ham, l'international algérien Sofiane Feghouli a démarré le match sur le banc. Il a effectué son entrée en jeu à la 65<sup>e</sup> minute de jeu, en remplacement du Ghanéen André Ayew.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## El-Aâyoun occupée

### Les forces marocaines répriment violemment une manifestation

LES FORCES d'occupation marocaines sont violemment intervenues contre une manifestation pacifique des Sahraouis à El-Aâyoun qui réclament le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, a indiqué hier une source judiciaire sahraouie. Les manifestants sahraouis ont scandé des slogans demandant le départ du colonisateur marocain et le respect des droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara occidental, ainsi que la

libération de tous les prisonniers politiques sahraouis qui croupissent encore dans les prisons marocaines, a ajouté la même source. A l'occasion du procès des prisonniers politiques sahraouis du groupe Gdeim Izik, les autorités marocaines ont déployé les forces militaires dans les villes occupées pour réprimer toute manifestation pacifique demandant l'autodétermination du peuple sahraoui.

R. I.

## Blida

### L'Ecole des cadets de la Nation s'ouvre au recrutement des filles

L'ÉCOLE des cadets de la Nation de Blida est désormais ouverte au recrutement de la catégorie des filles, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. « Cette occasion est offerte aux élèves de la 1<sup>re</sup> année secondaire », note la même source, précisant, au sujet des conditions de recrutement, que la candidate « doit être de nationalité algérienne, née en l'an 2001 et après, titulaire du certificat d'enseignement moyen (session de juin 2016) avec une moyenne supérieure ou égale à 12/20 ». La candidate doit être, aussi, « en bonne santé et d'une bonne condition physique et admise en 1<sup>re</sup> année secondaire (filière des sciences-technologies) ». Pour le dossier d'admission, il est exigé « une demande manuscrite formulée par le tuteur légal, avec la mention précise de l'adresse et du numéro de téléphone, et les

copies des bulletins du premier et deuxième trimestres, ainsi que le bulletin annuel de la 4<sup>e</sup> année du cycle moyen, au titre de l'année scolaire 2015-2016 ». L'élève doit se munir, également, d'un acte de naissance n°12, un certificat de nationalité et un certificat de résidence. S'agissant du concours d'admission, les candidates sont subordonnées à un concours d'accès qui comporte des épreuves écrites dans les matières de mathématiques, physique-technologie et langue arabe. Le concours comporte également un test sportif ainsi qu'une visite médicale. La même source précise que les dossiers peuvent être déposés par la candidate accompagnée de son tuteur légal, dès la parution de cette annonce au niveau de l'école des Cadets de la Nation de Blida.

R. N./APS

## Béjaïa

### Un passage au nouvel an plutôt calme

LE PASSAGE au nouvel an 2017 a été célébré par les Béjaouis, chacun à sa façon. Il y a ceux qui l'ont célébré entre amis, certains avec les membres de leurs familles et d'autres qui ont tout simplement préféré le sommeil et le repos et l'ont zappé. Chacun a sa raison, qui par conviction, qui faute de moyens, qui par déprime, etc. Nous y sommes enfin et chacun a formulé ses vœux : la santé, l'amour, le travail, la richesse, etc. Il faut dire qu'hormis l'augmentation des prix des carburants, la hausse des prix des produits agricoles dont les fruits et légumes encore ces trois derniers jours, il n'y a pas eu d'incidents graves. On peut déduire que les plans de prévention, de sensibilisation et de dissuasion mis en œuvre par la Sûreté de wilaya et le groupement de la gendarmerie

de la wilaya de Béjaïa qui ont respectivement engagé 2 500 agents et 880 agents pour éviter des catastrophes et drames, surtout hier, ont bien fonctionné, du moins en ce concerne ces dernières 24 heures. Il n'y a pas eu d'incidents graves, sinon des accidents de la route, quelques bagarres à la cité des 600 logements à Ihaddaden entres jeunes, des feux de voitures... D'ailleurs, la Protection civile de la wilaya de Béjaïa n'a pas enregistré de décès dans les accidents de la route ou dans des incendies ou autres faits de nature à faire grand écho dans la région. Selon le lieutenant Hakim Latrèche, chargé de communication de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa, durant les 24 dernières heures, soit jusqu'à hier à 8h du matin, il a été enregistré 71 interventions dont 43 évacua-

# LE PRIX DU CARBURANT AUGMENTE



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Arrestation d'un trafiquant de drogue

### Saisie de 3 quintaux de kif traité à Oran

■ *Quelque trois quintaux de kif traité ont été saisis, samedi, lors d'une opération de police effectuée à Boutlélis, où un trafiquant de drogue a été arrêté, a-t-on appris du contrôleur de police, chef de sûreté de wilaya d'Oran, Salah Nousri.*

Par Slim O.

Le narcotraffiquant faisait partie d'un réseau criminel qui opérait dans l'axe Maghnia-Oran-Ouargla, a indi-

qué à la presse, le chef de sûreté de wilaya, précisant que cette opération de police, menée conjointement par la sûreté de la daïra de Boutlélis et les éléments de la BMPJ de la Sûreté de wilaya d'Oran, a permis la mise hors état de nuire de cet individu poursuivi pour trafic de drogue. Le mis en cause était surveillé durant près de deux mois. Les policiers sont passés à l'action et

l'ont arrêté. Son acolyte, un repris de justice, identifié par les services de police, est en état de fuite, a ajouté la même source. Le bilan de l'année 2016 fait état de la saisie de 24 quintaux de kif traité, de 2 kilos de cocaïne et d'un kilo de marijuana, selon la même source.

S. O./APS

## Emigration clandestine

### 20 harraga interceptés au large de Cap Falcon

VINGT candidats à l'émigration clandestine, dont un ressortissant subsaharien, ont été interceptés, samedi, à 4 heures du matin, au large de «Cap Falcon», par les gardes-côtes de l'unité d'Oran, a-t-on appris de ce corps de sécurité. Les 20 clandestins, embarqués à bord d'une embarcation en polyester, ont été interceptés par une patrouille des gardes-côtes en mer, à deux miles, au nord de «Cap Falcon», à 4 heures du matin, a précisé la même source. Parmi ce groupe figurent trois femmes et une fillette âgée de deux ans, a-t-on sou-

ligné de même source. Ces «harraga» avaient pris le départ, vendredi soir, depuis «Ain El Turck», en direction des côtes espagnoles, avant d'être interceptés par les gardes-côtes qui les ont remis à la Gendarmerie nationale, a noté la même source, ajoutant que les concernés seront présentés à la justice. Un dispositif spécial a été mis en place à la faveur de cette fin d'année pour mettre en échec d'éventuelles tentatives d'émigration clandestine, a indiqué en outre la même source.

K. L.